

Pour chaque demande contactez l' Arbeitsamt der
Deutschsprachigen Gemeinschaft :

Service Dispenses – Hütte 79 – B-4700 EUPEN

Tél.: +32 (0)87 638 900 – E-Mail: dispenses@adg.be

ou visitez notre site: www.adg.be

Demande de dispense pour suivre une formation en alternance visée à l'article 1bis de l'AR du 28.11.1969

Pourquoi cette dispense?

Vous bénéficiez d'allocations de chômage et vous souhaitez obtenir une dispense pour suivre une formation en alternance visée à l'article 1bis de l'AR du 28.11.1969.

Cette dispense est obligatoire pour conserver le bénéfice des allocations pendant votre formation.

Si la dispense vous est accordée, vous ne devez plus être disponible pour le marché de l'emploi, ni être inscrit comme demandeur d'emploi. Vous n'êtes plus obligé d'accepter un emploi convenable.

Le montant journalier de votre allocation de chômage sera alors diminué du montant journalier de l'indemnité prévue par le contrat d'apprentissage qui excède 7,77 EUR (pour le montant indexé, renseignez-vous auprès de votre organisme de paiement).

Bases légales art. 94 §6 et 130ter AR 25.11.1991

Avez-vous besoin d'informations complémentaires?

Si vous souhaitez d'autres renseignements notamment sur les conditions et les conséquences de cette dispense:

- contactez votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB);
- lisez la feuille info «Vous souhaitez suivre une formation en alternance ? ».

En cas de doute quant à l'obtention de la dispense, vous pouvez suivre la procédure de ruling exposée dans la feuille «Pouvez-vous vous informer au préalable de la décision qui sera prise par l'Arbeitsamt der DG? ».

Ces feuilles info sont disponibles auprès de votre organisme de paiement ou sur www.adg.be.

Qui doit compléter ce formulaire?

Vous devez compléter la Partie I.

Vous faites compléter la Partie II par le responsable de la formation en alternance.

Vous trouverez, dans la marge de gauche, des informations qui vous aideront à compléter ce formulaire.

N'oubliez pas de mentionner votre n° NISS (numéro de registre national) sur chaque page du formulaire.

Que devez-vous faire du formulaire complété?

Vous remettez le formulaire complété à votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB) et vous attendez l'autorisation de Arbeitsamt der DG avant d'entamer la formation.

Et ensuite?

L'organisme de paiement remet le formulaire à l'Arbeitsamt der DG.

L'Arbeitsamt der DG vous envoie un courrier avec sa décision.

Dans l'attente de la décision de l'Arbeitsamt der DG, vous devez continuer à respecter toutes vos obligations en tant que chômeur.



Partie I : à compléter par le chômeur

Votre identité

Prénom et nom

Numéro et rue

Code postal et commune

Votre numéro NISS se trouve au
verso de votre carte d'identité

Numéro registre national (NISS) _____ / _____ - _____

Les données « téléphone » et
« e-mail » sont facultatives.

Téléphone

E-mail

Votre demande

La formation en alternance doit
répondre à la définition reprise à
l'article 1bis de l'AR du 28.11.1969.
(renseignez-vous auprès de votre
organisme de paiement)

Je souhaite suivre la formation en alternance suivante :
.....
.....
.....

Je sollicite :

- la dispense
 la prolongation de la dispense

du ____ / ____ / _____ au ____ / ____ / _____.

**Vous joignez une copie de votre
contrat d'apprentissage.**

Dans le cadre de cette formation, j'ai signé un contrat d'apprentissage

Le montant de votre allocation est diminué
du montant journalier de l'indemnité
prévue par le contrat d'apprentissage qui
excède le montant de référence
(renseignez-vous auprès de votre
organisme de paiement)

Je perçois une indemnité à charge de l'employeur : oui non

Je suis titulaire d'un diplôme du cycle secondaire supérieur oui non

Signature

Je certifie que mes déclarations sont sincères et complètes.
Je mentionne mon numéro de registre national (NISS) en haut de la page 2.

Date : ____ / ____ / _____

Signature

Partie II : à compléter par le responsable de formation en alternance

Responsable de formation en alternance

Nom

Adresse

.....

Formation

La formation en alternance doit répondre à la définition d'une formation en alternance visée à l'article 1bis de l'AR du 28.11.1969.

M. / Mme.

est inscrit(e) comme apprenti depuis le ____ / ____ / ____

—

pour la formation en alternance suivante:

.....

qui prépare à la profession de :

Une copie du contrat d'apprentissage est jointe à ce formulaire

1. Un contrat d'apprentissage a été signé et

couvre une période

du ____ / ____ / _____ au ____ / ____ / _____.

2. Ce contrat d'apprentissage

couvre 1 2 3 4 année(s) 'scolaire(s)' de formation en alternance.

L'inscription concerne l'année 1 2 3 4.

Le cycle de formation (1^{ère} année) a débuté le : ____ / ____ / _____.

Date du début de la 1^{ère} année du cycle de formation dans laquelle l'apprenti est inscrit.

3. Partie théorique de la formation en alternance:

La partie de la formation effectuée sous la responsabilité d'un établissement d'enseignement ou de formation comporte, sur base annuelle au moins 240 heures ? oui non

4. Partie pratique de la formation en alternance:

La partie effectuée en milieu professionnel comporte au moins en moyenne 20 heures par semaine ? oui non
et se déroule à l'adresse suivante :

.....

5. L'apprenti perçoit à charge de l'employeur une indemnité fixée conformément à la réglementation applicable en matière de contrats d'apprentissage et dont le montant mensuel théorique s'élève à : _____, _____ Euro

6. L'apprenti a réussi l'année précédente

oui non

Signature

Date : ____ / ____ / _____

Signature du responsable

Cachet

Personne de contact :

Téléphone :